

MON PARCOURS EN CHIMIOThERAPIE



VOTRE PRISE EN CHARGE EN CHIMIOThERAPIE EST ESSENTIELLE DANS VOTRE TRAITEMENT

Vous venez d'être reçu(e) par votre médecin-oncologue chimiothérapeute. Vous poursuivez votre parcours dans le cadre du dispositif d'annonce. Vous allez rencontrer une équipe expérimentée à votre service tout au long de votre prise en charge par chimiothérapie.

En 2018, plus de 2500 séjours en chimiothérapie ont été enregistrés pour notre service. Un deuxième service de chimiothérapie associé est présent au Port (Clinique Les Orchidées) et disponible pour votre traitement.

Une équipe humaine

CINQ MÉDECINS

ÉQUIPE DE PHARMACIE

2 pharmaciens
4 préparateurs

EQUIPE SOIGNANTE

1 responsable de service
5 infirmiers(ères)
1 aide-soignante

SECRÉTARIAT

6 secrétaires
1 gestionnaire administrative

Un équipement moderne

- Deux hottes aspirantes
- Un accès aux thérapies innovantes
- Un logiciel de prescription de chimiothérapie informatisé
- Un accès à des essais thérapeutiques
- Un projet d'éducation thérapeutique patient (ETP) mis en place depuis 2015

Une équipe de soins de support

- Une psychologue
- Un socio-esthéticien
- Une assistante sociale
- Un kinésithérapeute
- Une diététicienne
- Un médecin gériatre
- Deux médecins algologues

PREMIERE ETAPE

Les secrétaires de chimiothérapie

Vous êtes reçu(e) par les secrétaires de chimiothérapie : elles vont confectionner votre dossier administratif. La prescription médicale de transport pour l'ambulancier est signée par le médecin et délivrée en fin de séance.



La gestionnaire administrative



Elle va recueillir les éléments administratifs pour la gestion comptable. On rappelle que votre traitement est pris en charge à 100% (dans le cadre de l'ALD).

DEUXIEME ETAPE

La consultation d'annonce infirmière

L'infirmière de la consultation d'annonce va vous recevoir en entretien et reformuler avec vous votre projet de chimiothérapie. Elle vous en rappelle le déroulement, écoutera votre souhait sur l'horaire de traitement, vous rappellera les différents effets secondaires attendus qui figurent sur la fiche d'effets secondaires qui vous a été remise par votre oncologue chimiothérapeute. Elle répondra à toutes vos interrogations et contactera votre oncologue au besoin. Elle vous précisera vos prochains RDV et vous donnera accès aux soins de support (psychologue, socio-esthéticien, assistante sociale).



ACCES AUX SOINS DE SUPPORT TROISIEME TEMPS DU DISPOSITIF D'ANNONCE

Un espace de parole avec la psychologue et le socio-esthéticien sur l'image de soi a lieu le mardi.

La psychologue



La traversée de l'épreuve du cancer induit des souffrances psychologiques. Une psychologue peut vous aider ainsi que vos proches à trouver un apaisement. N'hésitez pas à la solliciter directement ou par l'intermédiaire de l'équipe soignante.

Le socio-esthéticien

La maladie et les traitements peuvent avoir des effets entraînant une modification de l'image de soi et pouvant être à l'origine d'un déséquilibre du mode de vie. Les conseils et les soins du socio-esthéticien peuvent vous aider à vous sentir mieux malgré la maladie. C'est important car c'est en étant "mieux dans son corps et dans sa peau" que vous pouvez maîtriser les moments de désarroi et reprendre confiance en vous pendant la période des traitements.



L'assistante sociale



L'assistante sociale est à votre disposition. Vous pouvez à tout moment solliciter son aide en cas de difficulté "sociale" (difficultés financières, démarches administratives, aide ménagère, etc.).

La diététicienne

Perte de poids ? Perte d'appétit ou de goût ? Manger n'est parfois plus un plaisir, mais une contrainte, voire même une obligation. Or une alimentation adaptée et bien choisie s'avère être un soutien efficace pour augmenter la tolérance et l'efficacité des traitements, maintenir un poids stable et éviter de développer une dénutrition. Spécialiste de l'alimentation, la diététicienne saura vous donner le maximum de conseils, d'astuces et d'idées recettes tout en conservant le plaisir de manger.



LA QUALITÉ ET VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRÉOCCUPATION !

- Un service de qualité veille quotidiennement à l'amélioration du service de chimiothérapie.
- Des RMM (revue de morbi-mortalité) sont effectuées tous les trois mois.
- Des procédures encadrent les soins délivrés.
- Des contrôles des hottes aspirantes sont effectués régulièrement. Des mises à jour fréquentes du logiciel de prescription informatisée de chimiothérapie sont faites.
- L'ARS (Agence Régionale de Santé) effectue annuellement des contrôles dans notre service et valide nos pratiques.

LE TRAITEMENT

La consultation médicale de validation de chimiothérapie

Cette étape est médicale et est assurée par l'Oncologue chimiothérapeute. Ce rendez-vous a lieu soit la veille du traitement soit juste avant votre séance de chimiothérapie. Vous êtes reçu si possible par votre Oncologue référent sinon par un autre oncologue (équipe de 5 oncologues). Il vous examine et analyse et valide le bilan sanguin souvent indispensable avant l'administration du traitement. Il valide votre traitement dans le logiciel informatique.



Accueil infirmier

Au décours de cette consultation médicale: vous êtes accueilli par l'infirmière de chimiothérapie qui vous installera en salle des fauteuils ou en "box".

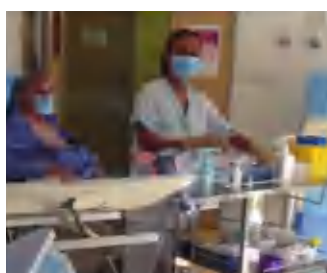
Elle vous confirmera la date et l'horaire de la prochaine chimiothérapie et coordonnera éventuellement les soins avec l'équipe de soins de "ville".

Étape de la fabrication des poches de perfusion

Une fois la validation de votre protocole effectuée par votre oncologue, des préparateurs en pharmacie vont procéder à la fabrication des poches de perfusion de chimiothérapie. Cette fabrication est effectuée dans une salle "blanche" dotée de deux hottes aspirantes.



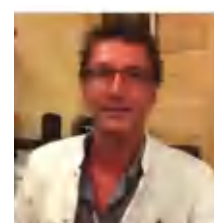
L'administration du traitement



L'administration du traitement se fait par une Infirmière. Elle procède à la ponction du site implantable avec une aiguille adaptée (de HUBER). Les poches de perfusion sont administrées selon une séquence définie dans le protocole de chimiothérapie.

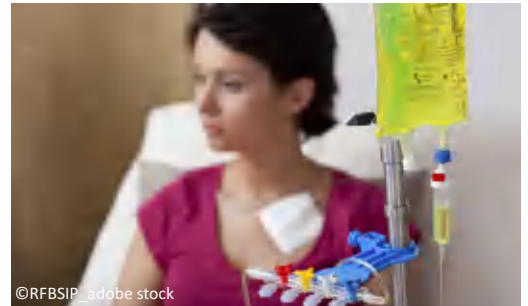
Une équipe de pharmacie

Les protocoles de chimiothérapie du logiciel de prescription informatisé sont soumis à une double validation médicale et du pharmacien. Le pharmacien assure le contrôle du bon déroulement de la chaîne de fabrication du médicament et la mise à jour régulière des protocoles.

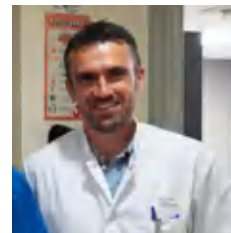
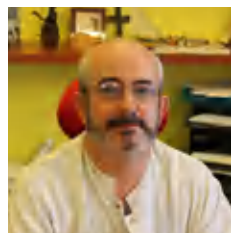


CONDITIONS POUR LE TRAITEMENT

- Après votre consultation médicale, vous êtes orienté vers la salle de traitement. Il n'est pas nécessaire de venir à jeun. Il faut en général ne pas oublier de faire pratiquer le bilan sanguin avant chaque séance de chimiothérapie. Ce bilan est faxé au secrétariat et examiné par votre oncologue.
- Si vous devez être perfusé sur votre port-à-cath ne pas oublier la pose du patch d'EMLA (anesthésique local au moins une heure avant ponction).
- Lors de l'administration de votre chimiothérapie, un oncologue chimiothérapeute est toujours présent dans le service.
- Un traitement préparatoire (prémédication) par corticoïdes et antiémétiques (Zophren et Emend) est souvent nécessaire. Si le traitement de chimiothérapie se fait à base de comprimés, il n'est pas nécessaire de séjourner dans le service de chimiothérapie ambulatoire.
- Si le traitement se fait par voie intraveineuse la mise en place d'une voie veineuse de type port-à-cath ou PICC-line est souvent indispensable. Le traitement peut occasionnellement être administré en voie veineuse périphérique.
- Votre protocole de traitement est basé sur un schéma d'administration qui peut être hebdomadaire, bimensuel, toutes les 3 semaines ou mensuel. La consultation médicale n'est pas systématique.
- Tout au long de votre séjour en HDJ, une aide-soignante est à votre disposition (repas, collation, soins aide-soignant, etc.).



UNE EQUIPE DE CHIMIOOTHERAPIE AVEC VOUS ET POUR VOUS



**L'équipe du centre d'oncologie et de radiothérapie sera là pour vous accompagner
lors de votre séjour à la clinique.
Une équipe engagée et humaine à votre service !**

